

SOLUTRANS PREND LE VIRAGE DE L'ÉLECTROMOBILITÉ

Le paysage urbain évolue et intègre de plus en plus le volet de la mobilité électrique. En effet, face au contexte économique actuel, au coût du carburant et aux enjeux climatiques, les modes de déplacement changent et les gouvernements appuient le développement des véhicules électriques et hybrides.

Le marché du véhicule électrique confirme aujourd'hui sa croissance en Europe. Entre janvier et mai 2015, les immatriculations ont progressé de + 52,5 % par rapport à la même période en 2014, avec 35 283 immatriculations enregistrées¹.

Vitrine des tendances, SOLUTRANS 2015 (du 17 au 21 novembre - LYON Eurexpo) abordera les enjeux de l'électromobilité et présentera un panel des solutions existantes.

L'ÉLECTROMOBILITÉ : UN MARCHÉ EN CROISSANCE SOUTENU PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Écosystème reposant sur l'utilisation de l'électricité comme mode de fonctionnement des véhicules, l'électromobilité contribue à la qualité de l'air, améliore l'efficacité énergétique des véhicules et réduit la dépendance énergétique. Cet écosystème associe constructeurs, dispositif de recharge et services aux utilisateurs.

En forte croissance au niveau mondial, particulièrement aux États-Unis, le marché de l'électromobilité affiche également un bon niveau de croissance en Europe, avec une progression de l'ordre de 60 % par an depuis 2010 en France. Aujourd'hui, le parc français compte entre 55 000 et 60 000 véhicules électriques.

Les pouvoirs publics soutiennent fortement ce marché, notamment en France et en Allemagne où des plans de développement ont été déployés avec des ambitions fortes :

- La France aspire, d'ici 2020, à ce que 24 % du parc automobile français soit constitué de véhicules hybrides et électriques et représente près de 550 000 unités, dont 16 % de type électriques.
- L'Allemagne vise, quant à elle, 1 million de voitures électriques sur les routes allemandes d'ici 2020.

DES AIDES POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLECTROMOBILITÉ

Le véhicule électrique rencontre encore de nombreux freins à sa massification tels que le manque d'autonomie, l'assurance de pouvoir recharger facilement, la compatibilité des prises, le nombre de points de recharge ou encore le coût à l'achat.

Des actions sont mises en place par les pouvoirs publics pour réduire ces contraintes et favoriser l'usage des véhicules électriques. En 2013, l'état a lancé, dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir, opéré par l'ADEME, un dispositif d'aides visant à soutenir financièrement les villes, les agglomérations, les syndicats intercommunaux et les départements afin qu'ils déploient des infrastructures de recharge. Ce projet a déjà permis

¹ Baromètre mensuel Avere France (Association Nationale pour le Développement de la Mobilité Électrique)

de financer une quinzaine de projets autorisant le déploiement de plus de 5 000 points de recharge sur le territoire national.

LE TRANSPORT ET LA MOBILITE ELECTRIQUE, DES TECHNOLOGIES EN DEVELOPPEMENT

Le recours aux véhicules électriques et hybrides est surtout le fait des véhicules utilitaires qui servent à effectuer de courtes distances tels que les fourgons ou utilitaires utilisés pour la livraison du dernier kilomètre.

Pour faire face aux contraintes en matière d'autonomie et de recharge liées à la transition des moteurs diesel et à combustion ordinaires à l'alimentation électrique, des solutions se développent dans différents pays.

En Suède, des réflexions sont en cours pour équiper les camions d'un pantographe et permettre une traction électrique comme dans le cas du tramway.

Bombardier, dans le cadre de son projet PRIMOVE, propose une technologie sans fil et sans contact qui permet de propulser les véhicules électriques.

Celle-ci est fondée sur le transfert d'énergie haute puissance par induction entre des composants sous la chaussée et le récepteur installé sous les véhicules. Les véhicules électriques peuvent se recharger rapidement, lorsqu'ils sont en mouvement (recharge dynamique), ou immobiles (recharge statique).

Certains constructeurs travaillent sur le développement des véhicules électriques sur pile à combustible alimentée par un réservoir d'hydrogène.

Enfin, un des derniers axes de travail soutenu par la PFA (Filière Automobile & Mobilité) porte sur le véhicule autonome ou connecté. Ce type de véhicule permettra de répondre à 4 enjeux que sont la sécurité, le déficit de transport en commun dans certaines zones, une meilleure gestion du trafic et une meilleure accessibilité pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Un des objectifs à relever est de mettre sur le marché des véhicules autonomes pour tous d'ici 2020 !

L'ELECTROMOBILITE A L'HONNEUR SUR SOLUTRANS

Pour la première fois à SOLUTRANS, la thématique de l'électromobilité sera à l'honneur avec la présence d'acteurs économiques et institutionnels stratégiques français et allemands.

Parmi les entreprises et organisations présentes :

- AVERE France
- EBD
- E-mobil B.W.
- Gruau
- Mercedes
- Rhône-Alpes Automotive Cluster
- Baden-Württemberg International
- E.C.P
- ERAI Allemagne GmbH
- LUTB Transport & Mobility Systems
- Nissan

Au programme de la 13^{ème} édition de SOLUTRANS :

- efficacité énergétique des véhicules,
- adaptation à un environnement de plus en plus urbanisé,
- émergence de nouveaux besoins de mobilité et de connectivité à bord des véhicules.

Dans le cadre de la journée dédiée au Pays à l'Honneur, l'Allemagne, le jeudi 19 novembre, une table ronde sur le thème "Les véhicules utilitaires électriques en milieu urbain : un marché stratégique franco-allemand en plein essor", se tiendra ce jour là, de 15h45/17h15, sur le plateau TV.

Elle a pour objectif d'informer sur les initiatives communes franco-allemandes déjà engagées et ainsi encourager la mobilité électrique en milieu urbain en Europe.

A propos de SOLUTRANS

Salon international des professionnels du transport routier et urbain, SOLUTRANS est la seule manifestation en France regroupant l'ensemble des acteurs de la filière camion (constructeurs de VI, VUL, semi-remorques et remorques - constructeurs-carrossiers - équipementiers - pneumatiques...). Propriété de la FFC (Fédération Française de Carrosserie), SOLUTRANS, organisé par COMEXPOSIUM, est placé sous le haut patronage du Ministère de l'économie.



Retweetez l'info